

Société des Ingénieurs Arts et Métiers

Budget 2020

***Le projet de budget 2020 soumis à l'Assemblée générale
du 30 novembre 2019 a été approuvé, sur proposition du Comité, par
le Conseil d'administration lors de sa séance n°8 du 11 octobre 2019***

**SOMMAIRE**

1	RAPPEL	3
2	PREVISIONS D'EXECUTION DU BUDGET VOTE POUR 2019	3
3	PROCESSUS DE PREPARATION	4
4	BUDGET D'INVESTISSEMENT	4
4.1	SYSTEME D'INFORMATION	5
4.2	TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION	5
4.3	MODERNISATION / REDISTRIBUTION DES LOCAUX DE IENA	5
5	BUDGET DE FONCTIONNEMENT	6
5.1	RESSOURCES (2 197 K€, SOIT +205 K€ OU +10%)	6
5.1.1	COTISATION DES SOCIETAIRES HORS MEMBRES A VIE (1 617 K€ SOIT + 103 K€)	6
5.1.2	COTISATION DES SOCIETAIRES MEMBRES A VIE (189 K€)	7
5.1.3	AUTRES VERSEMENTS VOLONTAIRES (90 K€, SOIT +0 K€)	7
5.1.4	PRODUITS EXCEPTIONNELS ET FINANCIERS (300 K€ SOIT +100 K€)	7
5.1.5	TABLEAU DE SYNTHESE DES RESSOURCES (2 197 K€)	8
5.2	DEPENSES (2 731 K€ SOIT -167 K€ OU -6%)	8
5.2.1	COMMUNAUTE (-50 K€)	9
5.2.2	COMMUNICATION (-10 K€)	9
5.2.3	FORMATION-INDUSTRIE (-15 K€)	10
5.2.4	PROJETS ET INTERNATIONAL (-3 K€)	10
5.2.5	AUTRES ACTIVITES (-89 K€)	10
5.2.6	TABLEAU DE SYNTHESE DES DEPENSES	11
5.3	ÉQUILIBRE GLOBAL	11
6	RESOLUTIONS	13
6.1	1ERE RESOLUTION : BUDGET D'INVESTISSEMENT DE REFONTE DU SYSTEME D'INFORMATION	13
6.2	2EME RESOLUTION : BUDGET D'INVESTISSEMENT EN TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION	13
6.3	3EME RESOLUTION : BUDGET D'INVESTISSEMENT DE MODERNISATION DES LOCAUX D'IENA	13
6.4	4EME RESOLUTION : BAREME DES COTISATIONS 2020	13
6.5	5EME RESOLUTION : BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2020	13

1 RAPPEL

Les activités de la Soce sont groupées en grands domaines que sont la Communauté, la Formation et l'industrie, les Projets et l'action internationale, qui bénéficient du soutien d'activités transverses de Communication, d'Administration et de gestion.

Rappelons que les budgets des filiales :

- Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle (SASU) **Arts et Métiers Multimedia** détenue à 100% par la Soce et disposant du statut de groupe de presse,
- Société par Actions Simplifiée (SAS) **Club Iéna** détenue aujourd'hui à 90% par la Soce, les 10% restants étant détenus par Sodexo Sports et Loisirs,
- Société par Actions simplifiée (SAS) **Arts et Métiers Accélération** créée en mars 2018 et détenue à 100% par la Soce,

ne sont pas concernés par le présent document. Il en est de même des comptes des promos et groupes sous égide, ainsi que des Fondations ou autres structures : Fondation Arts et Métiers, Association de gestion de la résidence James Chasseriaud (Aix), Fondation de la Maison des Élèves Ingénieurs des Arts et Métiers (Paris). Seuls les flux prévisionnels entre la Soce et ces entités sont pris en compte dans le budget Soce.

2 PREVISIONS D'EXECUTION DU BUDGET VOTE POUR 2019

Si l'on neutralise les variations des comptes des promos et groupes sous égide, l'exécution fin septembre du budget 2019 qui avait été voté par l'Assemblée générale du 17 novembre 2018, comparée au réalisé des exercices précédents dans le même périmètre, donne le tableau suivant :

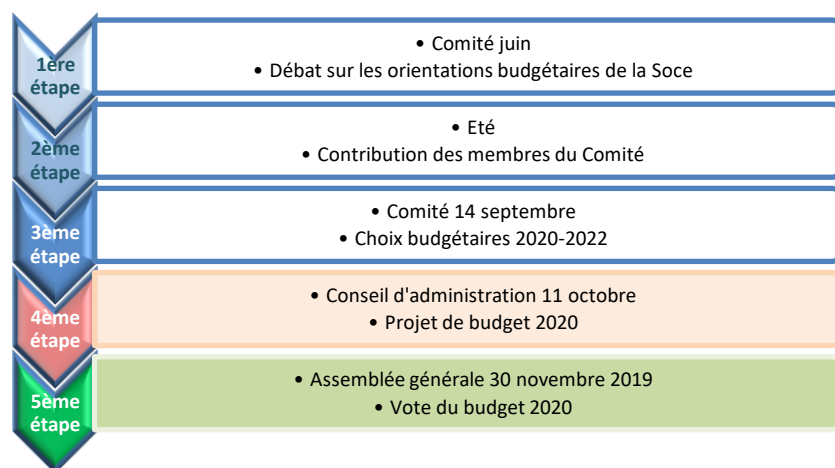
HORS GRPES s/s EGIDE	R 2016	R 2017	R 2018	B 2019	R 09/2019
SOCE	Réalisé	Réalisé	Réalisé	BUDGET	En cours
Ressources communes					
Total Recettes d'exploitation	1 579 k€	1 548 k€	1 475 k€	1 792 k€	1 631 k€
Cotisations	1 281 k€	1 277 k€	1 229 k€	1 515 k€	1 396 k€
Cotisation et versements volontaires M&V	171 k€	153 k€	154 k€	187 k€	157 k€
Versements volontaires	128 k€	118 k€	93 k€	90 k€	78 k€
Dépenses					
Communauté	-1 415 k€	-1 344 k€	-1 288 k€	-1 335 k€	-954 k€
Communication	- 515 k€	- 450 k€	- 271 k€	- 370 k€	-188 k€
Formation-Industrie	-403 k€	-822 k€	-187 k€	-140 k€	-104 k€
Projets International	-56 k€	-33 k€	-39 k€	-67 k€	-79 k€
Autres activités	-1 456 k€	-1 228 k€	-1 016 k€	-986 k€	-674 k€
Total Dépenses	-3 844 k€	-3 876 k€	-2 801 k€	-2 898 k€	-2 000 k€
Déficit de fonctionnement	-2 265 k€	-2 328 k€	-1 325 k€	-1 107 k€	- 369 k€
Produits financiers et exceptionnels					
Exceptionnel & Legs	266 k€	229 k€	2 k€	200 k€	2 k€
Financiers	2 377 k€	1 403 k€	-2 227 k€	k€	146 k€
Résultat global	378 k€	- 696 k€	-3 550 k€	- 907 k€	- 221 k€
Cotiz + versements vol. / dépenses	R 2016	R 2017	R 2018	B 2019	
	41%	40%	53%	62%	

L'exécution de l'exercice 2019 fait ressortir :

- Un budget « Communauté » maîtrisé et qui paraît conforme au budget alloué. Il en est de même pour Formation-Industrie. Le budget pour Projets et action Internationale intègre le congrès de Shanghai pour lequel l'encours fin septembre n'est pas significatif du bouclage des comptes de cet événement. A noter que globalement les subventions aux groupes territoriaux ont représenté 36 k€ en 2018 et devraient s'établir à 52 k€ en 2019 selon les demandes qui ont été arbitrées.
- Des dépenses de communication maîtrisées,
- Des cotisations qui se situent au-dessus du réalisé des années précédentes, laissant entrevoir une fin d'année conforme au budget ;
- Un retard dans les versements volontaires par rapport à l'objectif ;
- Un niveau de legs comptabilisés très faible, qui correspond à des encaissements de loyers : en effet, les legs immobiliers sont comptabilisés en recettes lors de leur revente, et celle-ci, compte-tenu du délai de ces opérations, sera finalisée en 2020.

3 PROCESSUS DE PREPARATION

Pour mémoire, comme en 2018, l'élaboration du projet de budget suit les étapes ci-après :



Une note d'orientations budgétaires trisannuelle (2020-2022) a été transmise fin mai 2019 au Comité en vue de la réunion de mi-juin. Suite à cette réunion du Comité, il a été demandé aux membres du Comité de transmettre leurs propositions d'évolution d'ici mi-août. Les propositions reçues concernaient tant les économies de dépense que le barème des cotisations.

Le Comité de mi-septembre a permis d'avaliser le cadre du budget 2020, avec sa mise en perspective sur la période 2020-2022. Ce budget a alors été finalisé et transmis fin septembre au Conseil d'administration en vue de sa séance de mi-octobre. Le Conseil a approuvé le budget 2020 qui lui était présenté.

4 BUDGET D'INVESTISSEMENT

Comme toute entreprise ou Collectivité, et afin de mieux cerner le contenu du budget de fonctionnement, le projet de budget 2019 de la Soce présentait déjà de façon distincte un budget d'investissement. **Celui-ci a vocation à être financé par les disponibilités financières (placements) de la Soce et à être amorti ensuite selon les règles comptables.** Trois projets sont présentés pour 2020, dans la continuité de 2019 :

4.1 SYSTEME D'INFORMATION

L'Assemblée générale de novembre 2018 a approuvé pour 2019 un budget d'étude pour la refonte du système d'informations de la Soce, à hauteur de 150 k€, dont 120 k€ de main d'œuvre. Ces études ont permis tout à la fois de bien cerner les attentes d'un futur système et, en parallèle, d'examiner les solutions progicielles proposées par le marché aux associations, dans l'optique d'éviter un développement d'un outil spécifique. Le projet est mené par un Directeur de projet, qui rend compte très régulièrement à un Comité de pilotage.

Alors que le choix du progiciel est en cours, il importe de prévoir sa mise en œuvre en 2020, incluant le paramétrage, la reprise des données et le déploiement. Le budget d'investissement estimé pour la réalisation représente **un total de 380 k€ pour 2020** dont

- Coûts internes : 200 k€
- Paramétrage et déploiement : 180 k€

Sous réserve de l'approbation de ce budget, le nouveau système d'information sera déployé à l'automne 2020.

4.2 TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION

L'Assemblée générale de 2018 avait approuvé la première tranche d'un budget d'équipements de communication qui visent à permettre la participation interactive à distance aux réunions, conférences, voire pourquoi pas aux assemblées générales, pour les sociétaires dans les grandes régions. L'intérêt est de renforcer la proximité entre les sociétaires, élargir la participation aux activités ainsi que la transversalité et, dans le même temps, de réduire les frais de déplacement. Pour ce faire, un projet d'équipement de locaux dans quelques régions ainsi que des principales salles de l'hôtel d'Iéna avec des moyens cohérents et compatibles a été décidé l'an dernier.

L'enveloppe votée pour 2019 était de 100 k€ qui n'auront été que très peu ou pas consommés dans l'année, en l'attente de bénévoles pour mener le projet. Ce budget est donc reporté en 2020 au même niveau.

Le budget plafond pour 2020 est de 100 k€.

4.3 MODERNISATION / REDISTRIBUTION DES LOCAUX DE IENA

L'hôtel d'Iéna, propriété de la Soce, comprend un sous-sol, un rez-de-chaussée et quatre étages. Le sous-sol, le rez-de-chaussée et le premier étage sont loués et exploités par la filiale Club Iéna. Les 2^e, 3^e et 4^{ème} étages sont utilisés par la Soce, la Fondation Arts et Métiers, la filiale Arts et Métiers Multimedia, ainsi que, plus marginalement, par Arts et Métiers Business Angels et Arts et Métiers Accélération. Ces locaux sont aujourd'hui saturés et peu adaptés au travail des salariés ainsi qu'à l'activité des bénévoles, du fait de leur conception et de l'importance des volumes d'archives entreposées, et ne permettent pas toujours d'accueillir correctement les sociétaires dans « leur maison » en mettant à leur disposition un lieu de passage adapté à leurs besoins.

La pré-étude menée en 2019 par un bénévole a montré qu'il s'avérait nécessaire de faire effectuer par un professionnel un relevé de l'ensemble des parties structurantes de l'hôtel, ainsi que des différents réseaux qui le parcourent. Cet état des lieux est indispensable pour permettre, dans le futur, de concevoir des aménagements et évolutions compatibles de la structure actuelle, ou d'envisager des agrandissements acceptables techniquement et réglementairement. En attendant, seuls des petits travaux d'aménagement seront effectués.

Le montant proposé au budget 2020 est de 50 k€. Il financera cet état des lieux et leur modélisation (BIM : *building information modeling*) ainsi que le recours à un ou des architectes pour simuler les capacités d'évolution du bâtiment.

5 BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Le projet de budget pour 2020 respecte la trajectoire trisannuelle présentée en 2018, visant à réduire rapidement le déficit d'exploitation de la Soce et à améliorer le taux de financement de nos dépenses par les recettes récurrentes (cotisations et versements volontaires). Il s'agit d'éviter de consommer le capital pour payer l'exploitation, en privilégiant son utilisation pour des investissements actuels (par exemple la refonte du système d'information) ou futurs (résidences, etc.).

De même, comme l'an dernier, il est rappelé que, conformément à l'esprit des donations et legs reçus par la Soce, les placements financiers qui en sont issus sont appelés à financer en priorité :

- l'entraide auprès de nos camarades en difficultés,
- les prix et bourses, et l'aide aux élèves.

Rappelons que, dans la continuité de ce qui avait été présenté fin 2018, le budget 2020 est bâti sur les orientations suivantes :

1. un maintien du financement des actions en faveur de l'entraide avec nos camarades en difficulté, des services aux sociétaires, du soutien aux élèves, et un renforcement progressif de l'action internationale ;
2. l'affectation de moyens accrus consacrés à une communication structurée sur les actions de notre communauté et sur l'ingénieur A&M ;
3. la réduction du niveau global des dépenses, par des économies (frais de déplacement et réceptions, contrats avec des prestataires, modération de la masse salariale, ...), la réduction du budget d'informatique tenant compte du projet de refonte du système d'informations, et l'augmentation de l'autofinancement de certaines activités (groupes professionnels, Clenam) ;
4. une augmentation des recettes courantes, par la poursuite d'une politique active de fidélisation, une actualisation progressive et modérée des cotisations, la révision des conditions applicables aux membres à vie, et une action structurée d'incitation à un versement volontaire des sociétaires.

L'objectif, sur la période 2020-2022, est d'arriver par étapes dès 2021 à un financement du budget de fonctionnement assuré à 75% par les cotisations et versements volontaires, contre 40% en 2017.

5.1 RESSOURCES (2 197 k€, soit +205 k€ ou +10%)

5.1.1 Cotisation des sociétaires hors membres à vie (1 617 k€ soit + 103 k€)

Le montant des cotisations versées résulte :

- **Du nombre de sociétaires** parmi les Gadzarts : certains n'ont pas adhéré en sortie d'École, quelques-uns ont démissionné, et la majorité ont été radiés essentiellement pour non-paiement de la cotisation pendant 4 ans (disposition prévue au règlement intérieur) ; le plan d'action initié en 2019 vise à susciter l'intérêt des jeunes pour l'adhésion à la Soce, et par ailleurs à éviter un « décrochage » des sociétaires par oubli du versement de la cotisation ou du fait d'une perte de contact (déménagement notamment).
- **Du taux de cotisants** parmi les sociétaires : rappelons que, conformément à la décision de l'Assemblée générale du 17 novembre 2018, le nombre d'annuités pour devenir membre à vie est passé à 42 ans en 2019, et passera à **43 ans en 2020**, puis 44 ans en 2021 et 45 ans en 2022.

L'année 2019 montre une croissance du nombre de cotisants, qui devrait in fine être conforme au budget, **avec une croissance attendue de 1300 cotisants par rapport à 2018**. Par prudence, le projet de budget pour 2020 table sur un nombre de cotisants stable par rapport à 2019. Les actions de fidélisation autant que l'accroissement mécanique dû au décalage d'un an pour être membre à vie devraient permettre d'atteindre, voire dépasser, cet objectif ;

- **Du barème des cotisations :** conformément à la trajectoire annoncée fin 2018, le montant des cotisations est relevé tant pour les plein-tarifs (+6€) que pour les Jeunes promotions, les membres associés et les membres associés filière pédagogique.

Le projet de budget prévoit le barème suivant pour 2020 :

COTISATIONS	2019		2020	
	Total	Mensualisé	Mensualisé	Total
Elèves	- €	- €	- €	- €
JP année Sortie	- €	- €	- €	- €
JP Sortie +1 à +3	25,0 €	2,08 €	2,50 €	30,0 €
JP Sortie +4 à +6	50,0 €	4,17 €	5,00 €	60,0 €
JP Sortie +7 à +9	75,0 €	6,25 €	7,00 €	84,0 €
Plein tarif	108,0 €	9,00 €	9,50 €	114,0 €
Membres Associés	25,0 €	2,08 €	3,00 €	36,0 €
MA filière pédago adhésion 0 à 3 ans	25,0 €	2,08 €	2,50 €	30,0 €
MA filière pédago adhésion 4 à 6 ans	50,0 €	4,17 €	5,00 €	60,0 €
MA filière pédago adhésion 7 à 9 ans	75,0 €	6,25 €	7,00 €	84,0 €
MA filière pédago adhésion 10 ans et +	108,00 €	9,00 €	9,50 €	114,00 €

Pour les années suivantes, la trajectoire budgétaire prévoit ensuite une simple actualisation économique du barème de cotisation.

Comme en 2019, il sera proposé aux sociétaires d'opter pour la **mise en place du prélèvement mensuel**. Cette disposition les libère des démarches ultérieures de règlement, et leur permet de lisser la cotisation (de 2,50 € à 9,50 € par mois, selon le barème de cotisation). Il est possible d'y incorporer un versement complémentaire volontaire, ainsi que l'annuaire ou l'abonnement papier au Magazine, eux aussi lissés sur l'année.

5.1.2 Cotisation des sociétaires membres à vie (189 k€)

En 2018, le débat d'orientation budgétaire en Comité puis le vote du Conseil d'administration avaient écarté pour 2019 la mise en place d'une cotisation pour les membres à vie, privilégiant pour cette année une incitation à effectuer un versement volontaire, de sorte que, comme tous les autres membres de l'association, ceux-ci puissent continuer à soutenir les actions de la Soce (entraide, élèves, etc.). Il avait été aussi décidé de revoir cette disposition en 2019 au vu des résultats de cette incitation.

Compte-tenu du niveau réduit de membres à vie effectuant un versement volontaire (environ 36%), le Comité puis le Conseil d'administration ont donc décidé de proposer pour 2020 à l'Assemblée générale de mettre en place une cotisation réduite pour les membres à vie, au même niveau que la 3^e tranche des jeunes promotions, soit 84 € (7 €/mois). Ce montant correspond par ailleurs au montant moyen des versements volontaires des membres à vie en 2018.

Conformément au projet de règlement intérieur, les membres à vie pourront cependant demander à être exonérés de cette cotisation (par prudence, le montant calculé au budget tient compte de cette disposition).

5.1.3 Autres versements volontaires (90 k€, soit +0 k€)

Il s'agit des versements volontaires effectués par les cotisants JP, plein-tarif ou membres associés. Le montant prévu reste stable.

5.1.4 Produits exceptionnels et financiers (300 k€ soit +100 k€)

Les produits exceptionnels résultent principalement de legs et donations. Les legs en cours, notifiés fin 2018, devraient se traduire en 2020 par une première comptabilisation de produits estimés à ce jour à 300 k€.

S'y ajoutent les produits financiers qui proviennent principalement :

- Des dividendes perçus pour les 100.000 titres Schlumberger issus du don de notre camarade Louis Magne et encore détenus par la Soce à ce jour, ainsi que des plus ou moins-values comptabilisées sur ce portefeuille de titres ;

- Des plus ou moins-values des placements effectués sur les fonds communs de placement AM Capitalisation.

Pour mémoire, la Soce avait dû provisionner fin 2017 et de nouveau fin 2018 une perte potentielle d'un montant cumulé de 5000 k€ en raison de la dépréciation du cours des 100 000 titres Schlumberger détenus, passé de 80,95€ (valeur d'entrée dans le portefeuille Soce) à une cotation en bourse à 31 € fin 2018. Rappelons que cette provision est un acte purement comptable, et touche à un portefeuille donné à la Soce par notre camarade Louis Magne.

La forte sensibilité du cours de ces titres aux évolutions du cours du pétrole incite à la prudence. Seuls les dividendes (environ 250 à 280 k€/an) permettent d'escompter un revenu en 2020 dans ce domaine. Pour autant, les variations du cours du titre, sensible aux instabilités politiques et économiques, pourraient encore amener à passer une provision qui neutraliserait alors le montant de dividendes. C'est pourquoi il est apparu raisonnable de ne pas prévoir de ressources sur ce poste.

Fonds communs de placement

Depuis leur création en 2013 par la Soce, ces fonds ont progressé jusqu'à fin 2017 puis ont subi une forte baisse en 2018 du fait de l'effondrement de la bourse, mais beaucoup moins fortement grâce à l'efficacité de l'action de notre gestionnaire (Banque Saint Olive). Ils ont depuis début 2019 rattrapé cette baisse. Pour autant, la variabilité des cours de bourse reste très sensible à la guerre économique USA-Chine ou au Brexit. Par prudence, le budget 2020 n'intègre donc aucune plus-value ou moins-value financière sur ces fonds communs de placement, celles-ci devant être simplement constatées en fin d'exercice.

5.1.5 Tableau de synthèse des ressources (2 197 k€)

HORS GRPES s/s EGIDE SOCE	R 2018 Réalisé	B 2019 BUDGET	2020 BUDGET	2021 Trajectoire	2022 Trajectoire
Ressources communes					
Total Recettes d'exploitation	1 475 k€	1 792 k€	1 897 k€	1 962 k€	2 006 k€
Cotisations	1 229 k€	1 515 k€	1 618 k€	1 665 k€	1 699 k€
Cotisation et versements volontaires MÀV	154 k€	187 k€	189 k€	207 k€	218 k€
Versements volontaires	93 k€	90 k€	90 k€	90 k€	90 k€
Produits financiers et exceptionnels	-2 225 k€	200 k€	300 k€	300 k€	300 k€
Exceptionnel & Legs	2 k€	200 k€	300 k€	300 k€	300 k€
Financiers	-2 227 k€	k€	k€	k€	k€

5.2 DEPENSES (2 731 k€ SOIT -167 k€ OU -6%)

Le budget de dépenses proposé tient compte :

- des dispositions transverses d'économie décidées en 2018, qui permettent de maîtriser les dépenses de fonctionnement sans pour autant impacter les missions et services de la Soce ;
- d'un cadrage budgétaire des différents secteurs d'activité tenant compte des orientations décidées l'an dernier, pouvant conduire à un accroissement ou une modération de moyens, ainsi que de l'évolution du mode de financement de certains d'entre eux.

Sur ces bases, le projet de budget proposé intègre :

- Une réduction des dépenses de fonctionnement Soce qui passent de 260 à 250 k€, sachant que ce poste comprend principalement de la main d'œuvre, des notes de frais, les frais d'organisation, et les réunions de Bureau et du Comité,
- Une légère réduction du budget à charge de la Soce pour le Pôle carrières, le Clenam et les Groupes professionnels, qui repose sur la volonté d'augmenter leur autofinancement,

- Le renforcement de la communication auprès des sociétaires. A ce titre une réduction du budget de Com externe permet de compenser une croissance de celui de Com interne.

5.2.1 Communauté (-50 k€)

HORS GRPES s/s EGIDE	R 2018	B 2019	2020	2021	2022
SOCE	Réalisé	BUDGET	BUDGET	Trajectoire	Trajectoire
Dépenses					
Communauté	-1 288 k€	-1 335 k€	-1 285 k€	-1 285 k€	-1 285 k€
Activités Elèves	k€	k€	k€	k€	k€
Délégués des Promotions	- 13 k€	- 15 k€	- 15 k€	- 15 k€	- 15 k€
Emploi-Carrière	- 336 k€	- 380 k€	- 320 k€	- 320 k€	- 320 k€
Entraide	- 179 k€	- 175 k€	- 180 k€	- 180 k€	- 180 k€
Fonctionnement Soce	- 246 k€	- 260 k€	- 250 k€	- 250 k€	- 250 k€
Formation Responsables	- 12 k€	- 5 k€	- 5 k€	- 5 k€	- 5 k€
Général	- 100 k€	- 70 k€	- 100 k€	- 100 k€	- 100 k€
Jeunes Promotions	- 3 k€	- 15 k€	- 15 k€	- 15 k€	- 15 k€
Relations Elèves	- 132 k€	- 150 k€	- 140 k€	- 140 k€	- 140 k€
Prix et Bourses	- 228 k€	- 200 k€	- 200 k€	- 200 k€	- 200 k€
Relations Sociétaires	- 42 k€	- 50 k€	- 45 k€	- 45 k€	- 45 k€
Rexam	k€	k€	k€	k€	k€
DSC	k€	- 15 k€	- 15 k€	- 15 k€	- 15 k€
Activités des groupes	4 k€				

Les principales variations tiennent compte du réalisé des années passées ainsi que d'un réajustement du budget du pôle Carrière qui bénéficie de la prise en charge par la Fondation des sessions « réveille ton étoile ». Par ailleurs, le budget alloué aux Elèves, géré par les Délégués de la Soce auprès des campus (DSC) et précédemment positionné en formation-industrie est maintenant positionné dans le budget Communauté.

Compte-tenu de l'obligation qui sera faite aux élèves de passer au moins un semestre à l'étranger, on peut aisément prévoir une forte croissance du besoin de soutien financier des élèves. La Soce travaille donc à la mise en place d'un système différent des bourses actuelles, ouvert à un plus grand nombre d'élèves, et se basant plutôt sur la prise en charge d'intérêts de prêts bancaires, complété dans quelques cas par une bourse pour ceux qui ont des difficultés. C'est la raison pour laquelle le budget est stabilisé à 200 k€ en 2020.

5.2.2 Communication (-10 k€)

HORS GRPES s/s EGIDE	R 2018	B 2019	2020	2021	2022
SOCE	Réalisé	BUDGET	BUDGET	Trajectoire	Trajectoire
Dépenses					
Communication	- 271 k€	- 370 k€	- 360 k€	- 360 k€	- 360 k€
Communication externe Soce	- 191 k€	- 280 k€	- 180 k€	- 180 k€	- 180 k€
Communication interne Soce	- 80 k€	- 90 k€	- 180 k€	- 180 k€	- 180 k€

Pour mémoire, jusqu'alors, 100% des dépenses de Communication interne (90 k€) sont des salaires. En regard de la trajectoire définie l'an dernier qui prévoyait 400 k€ en 2020-2021, le budget global de communication est ramené à 360 k€. Il est proposé une redistribution entre Com externe et Com interne pour **renforcer la communication vers les membres de la Soce**. Concernant la Com externe, l'en-cours 2019 montre qu'une enveloppe de 180 k€ est tenable (AM TV, Salon Global industries, etc.)

En contrepartie, il est proposé un renforcement de la Com interne, afin de renforcer l'information des sociétaires. Comme en 2019, un rapport d'activité sera diffusé à tous les sociétaires. Par ailleurs, alors que AM Magazine voit décroître régulièrement le nombre de ses abonnés, il a été décidé, sans remettre en cause la place d'articles scientifiques et techniques de qualité, de renforcer la part consacrée à la Communauté Arts et Métiers : vie des sociétaires (groupes territoriaux et professionnels, promotions, services de la Soce, stratégie, etc.), activités des élèves, Ecole (laboratoires des campus, évolution de l'école, etc.). **Financé par le budget de communication interne, il est prévu qu'en 2020 chaque cotisant aura accès gratuitement au Magazine AM au format électronique** (nota : le Magazine au format papier continuera d'être édité et expédié aux demandeurs,

moyennant un supplément). De même, les élèves recevront ce magazine au format électronique (opération financée par la Fondation AM).

5.2.3 Formation-Industrie (-15 k€)

HORS GRPES s/s EGIDE	R 2018	B 2019	2020	2021	2022
SOCE	Réalisé	BUDGET	BUDGET	Trajectoire	Trajectoire
Dépenses					
Formation-Industrie	-187 k€	-140 k€	-125 k€	-115 k€	-115 k€
CLENAM	-62 k€	-30 k€	-20 k€	-10 k€	-10 k€
DSC	-14 k€	k€	k€	k€	k€
CARE	-5 k€	-15 k€	-15 k€	-15 k€	-15 k€
Think Tank A&M	-1 k€	-10 k€	-10 k€	-10 k€	-10 k€
Général	-66 k€	-65 k€	-65 k€	-65 k€	-65 k€
Promotion métier ingénieur	1 k€				
Relations Ecole	-5 k€	-5 k€	-5 k€	-5 k€	-5 k€
Groupes Professionnels	-36 k€	-15 k€	-10 k€	-10 k€	-10 k€

Dans ce périmètre, les seules variations tiennent à la poursuite de la trajectoire définie en 2018, à savoir une progression attendue de l'autofinancement des activités du Clenam et des Groupes professionnels, limitant le « reste à charge » de la Soce. Pour mémoire, le budget alloué aux DSC avait été basculé en 2019 dans le périmètre Communauté. Le poste « général » inclut la cotisation annuelle Soce aux IESF (32 k€).

5.2.4 Projets et International (-3 k€)

HORS GRPES s/s EGIDE	R 2018	B 2019	2020	2021	2022
SOCE	Réalisé	BUDGET	BUDGET	Trajectoire	Trajectoire
Dépenses					
Projets International	-39 k€	-67 k€	-64 k€	-64 k€	-64 k€
Accueil élèves étrangers	-2 k€	-8 k€	-5 k€	-5 k€	-5 k€
Action internationale	-3 k€	-15 k€	-15 k€	-15 k€	-15 k€
Cercle La Rochefoucauld	-1 k€	-4 k€	-4 k€	-4 k€	-4 k€
Congrès AM	-2 k€	-4 k€	-4 k€	-4 k€	-4 k€
Général	-25 k€	-30 k€	-30 k€	-30 k€	-30 k€
Résidences	-8 k€	-6 k€	-6 k€	-6 k€	-6 k€

Le budget global de ce secteur reste quasi-stable, après l'augmentation décidée pour 2019.

5.2.5 Autres activités (-89 k€)

HORS GRPES s/s EGIDE	R 2018	B 2019	2020	2021	2022
SOCE	Réalisé	BUDGET	BUDGET	Trajectoire	Trajectoire
Dépenses					
Autres activités	-1 016 k€	-986 k€	-898 k€	-820 k€	-753 k€
Administration	-747 k€	-675 k€	-620 k€	-620 k€	-620 k€
AMBA	-1 k€	k€	k€	k€	k€
Club léna	311 k€	328 k€	335 k€	341 k€	348 k€
Fondation AM	23 k€	k€	5 k€	5 k€	5 k€
Gadzarts.net	-1 k€	k€	k€	k€	k€
Hôtel	-203 k€	-211 k€	-211 k€	-210 k€	-210 k€
Local Lyon	-18 k€		-18 k€	-18 k€	-18 k€
AMM	20 k€		20 k€	20 k€	20 k€
AMA			10 k€	10 k€	10 k€
Impôts	-56 k€		-60 k€	-60 k€	-60 k€
Legs	2 k€	-8 k€	-8 k€	-8 k€	-8 k€
Président	-18 k€	-20 k€	-20 k€	-20 k€	-20 k€
SI projets	k€				
SI Soce	-328 k€	-400 k€	-330 k€	-260 k€	-200 k€

On retrouve dans cette rubrique les dépenses indivises d'administration, d'informatique, de fonctionnement de l'hôtel d'Iéna et les impôts. Sont aussi inscrites les refacturations (Club Iéna, AMM, etc.). A noter que, par le passé, les impôts versés n'apparaissaient pas au budget, mais uniquement à l'arrêté des comptes : ils sont à présent budgétisés (environ 60 k€).

Pour mémoire, environ 1 100 k€ de dépenses concernent des salaires, dont environ 500 k€ en administration (80%) et 150 k€ (45%) en SI Soce.

Les charges Soce pour son implantation dans l'hôtel d'Iéna sont largement compensées par les versements effectués par Club Iéna (loyers, charges, etc.), rendant cette implantation neutre et même excédentaire pour le budget. L'administration comprend essentiellement des salaires et les primes d'assurance de la Soce.

Le budget du SI (système d'information) est en forte baisse, pour tenir compte de la prochaine mise en place d'un nouveau système d'informations plus performant et moins coûteux.

5.2.6 Tableau de synthèse des dépenses

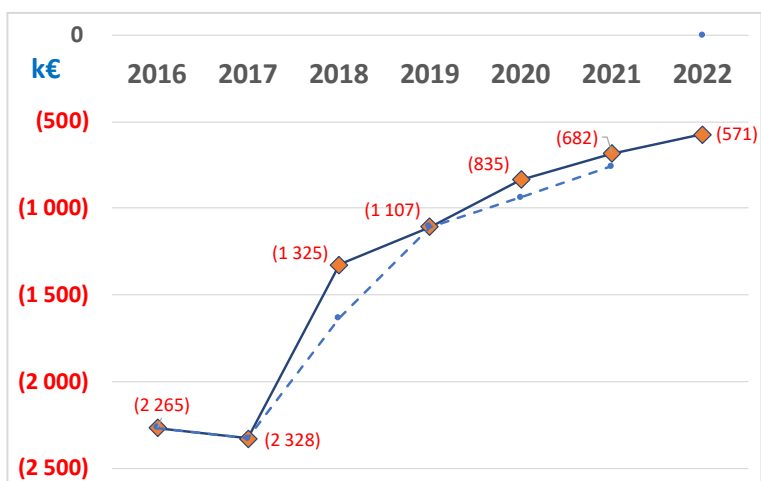
HORS GRPES s/s EGIDE	R 2018	B 2019	2020	2021	2022
SOCE	Réalisé	BUDGET	BUDGET	Trajectoire	Trajectoire
Dépenses					
Communauté	-1 288 k€	-1 335 k€	-1 285 k€	-1 285 k€	-1 285 k€
Communication	-271 k€	-370 k€	-360 k€	-360 k€	-360 k€
Formation-Industrie	-187 k€	-140 k€	-125 k€	-115 k€	-115 k€
Projets International	-39 k€	-67 k€	-64 k€	-64 k€	-64 k€
Autres activités	-1 016 k€	-986 k€	-898 k€	-820 k€	-753 k€
Total Dépenses	-2 801 k€	-2 898 k€	-2 732 k€	-2 644 k€	-2 577 k€

5.3 ÉQUILIBRE GLOBAL

HORS GRPES s/s EGIDE	R 2018	B 2019	2020	2021	2022
SOCE	Réalisé	BUDGET	BUDGET	Trajectoire	Trajectoire
Ressources communes					
Total Recettes d'exploitation	1 475 k€	1 792 k€	1 897 k€	1 962 k€	2 006 k€
Cotisations	1 229 k€	1 515 k€	1 618 k€	1 665 k€	1 699 k€
Cotisation et versements volontaires M&V	154 k€	187 k€	189 k€	207 k€	218 k€
Versements volontaires	93 k€	90 k€	90 k€	90 k€	90 k€
Dépenses					
Communauté	-1 288 k€	-1 335 k€	-1 285 k€	-1 285 k€	-1 285 k€
Communication	-271 k€	-370 k€	-360 k€	-360 k€	-360 k€
Formation-Industrie	-187 k€	-140 k€	-125 k€	-115 k€	-115 k€
Projets International	-39 k€	-67 k€	-64 k€	-64 k€	-64 k€
Autres activités	-1 016 k€	-986 k€	-898 k€	-820 k€	-753 k€
Total Dépenses	-2 801 k€	-2 898 k€	-2 732 k€	-2 644 k€	-2 577 k€
Déficit de fonctionnement	-1 325 k€	-1 107 k€	- 835 k€	- 682 k€	- 571 k€
Produits financiers et exceptionnels	-2 225 k€	200 k€	300 k€	300 k€	300 k€
Exceptionnel & Legs	2 k€	200 k€	300 k€	300 k€	300 k€
Financiers	-2 227 k€	k€	k€	k€	k€
Résultat global	-3 550 k€	- 907 k€	- 535 k€	- 382 k€	- 271 k€
Cotiz + versements vol. / dépenses	R 2018	B 2019	2020	2021	2022
	53%	62%	69%	74%	78%

Le déficit de fonctionnement poursuit sa baisse entre 2019 et 2020, passant de 1106 k€ à 835 k€ (-271 k€), soit une baisse de 25% par rapport au budget 2019 et 37% par rapport au réel 2018.

La courbe ci-contre fait ressortir en pointillé la trajectoire de réduction présentée fin 2018, et en trait plein celle qui ressort de l'arrêté des comptes 2018 ainsi que du présent budget.

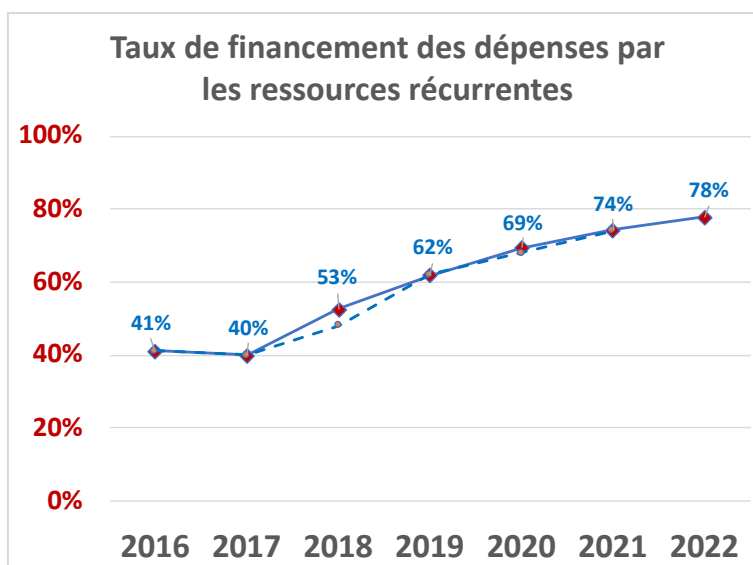


Parmi les dépenses, une partie d'entre-elles doit être financée par les produits financiers ou les capitaux des donations et legs reçus à cet effet, qui n'apparaissent donc pas en ressources de fonctionnement. Ces ressources sont consommées soit en appelant les produits financiers, soit par un résultat déficitaire reporté au bilan (donc hors produits d'exploitation) : il s'agit notamment de l'entraide ainsi que des prix et bourses, l'ensemble représentant de l'ordre de 400 k€.

Par ailleurs, le montant moyen des legs et donations reçus est d'environ 300 k€, ce qui explique globalement qu'un déficit de fonctionnement d'environ 700 k€ est acceptable (objectif pour 2021).

Le résultat global, déficitaire hors prise en compte des plus-values financières issues des placements de la Soce, passe de -906 k€ à -534 k€, et s'améliorera ainsi de 372 k€ (41%) par rapport au budget 2019.

Le **taux de financement des dépenses** par les seules cotisations et versements volontaires (ressources récurrentes) passera de 62 % en 2019 à **69 % en 2020 et 74 % en 2021** (objectifs identiques à ceux fixés fin 2018).



6 RESOLUTIONS

6.1 1ERE RESOLUTION : BUDGET D'INVESTISSEMENT DE REFONTE DU SYSTEME D'INFORMATION

Conformément à l'Article 5 des statuts, l'Assemblée générale approuve le lancement **de la phase opérationnelle du projet de refonte du Système d'information**, consistant en la mise en place du nouveau système et son déploiement. **Le budget alloué à cette phase est de 380 k€ TTC.**

6.2 2EME RESOLUTION : BUDGET D'INVESTISSEMENT EN TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION

Conformément à l'Article 5 des statuts, l'Assemblée générale approuve la poursuite du projet visant à permettre la participation interactive à distance aux réunions, conférences, voire pourquoi pas aux assemblées générales, pour les sociétaires dans les grandes régions. Pour ce faire, le projet d'équipement de locaux dans quelques régions ainsi que des principales salles de l'hôtel d'Iéna avec des moyens cohérents et compatibles est poursuivi. **Le budget plafond alloué pour 2019 est reporté en 2020 pour un montant de 100 k€ TTC.**

6.3 3EME RESOLUTION : BUDGET D'INVESTISSEMENT DE MODERNISATION DES LOCAUX D'IENA

Conformément à l'Article 5 des statuts, l'Assemblée générale approuve le lancement des travaux de cartographie précise des structures de l'hôtel d'Iéna et le lancement d'études d'aménagement des locaux existants. **Le budget plafond alloué pour 2020 est de 50 k€ TTC.**

6.4 4EME RESOLUTION : BAREME DES COTISATIONS 2020

Conformément à l'Article 5 des statuts, l'Assemblée générale décide de fixer le barème des cotisations 2020 comme suit, avec les droits qui leur sont attachés tels que définis dans le projet de règlement intérieur :

COTISATIONS	Rappel 2019		2020	
	Total	Mensualisé	Mensualisé	Total
Elèves	- €	- €	- €	- €
JP année Sortie	- €	- €	- €	- €
JP Sortie +1 à +3	25,0 €	2,08 €	2,50 €	30,0 €
JP Sortie +4 à +6	50,0 €	4,17 €	5,00 €	60,0 €
JP Sortie +7 à +9	75,0 €	6,25 €	7,00 €	84,0 €
Plein tarif	108,0 €	9,00 €	9,50 €	114,0 €
Membres à vie	<i>(Versement volontaire souhaité)</i>		7,00 €	84,0 €
Membres Associés	25,0 €	2,08 €	3,00 €	36,0 €
MA filière pédago adhésion 0 à 3 ans	25,0 €	2,08 €	2,50 €	30,0 €
MA filière pédago adhésion 4 à 6 ans	50,0 €	4,17 €	5,00 €	60,0 €
MA filière pédago adhésion 7 à 9 ans	75,0 €	6,25 €	7,00 €	84,0 €
MA filière pédago adhésion 10 ans et +	108,00 €	9,00 €	9,50 €	114,00 €

6.5 5EME RESOLUTION : BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2020

Conformément à l'Article 5 des statuts, l'Assemblée générale approuve le budget de fonctionnement pour 2020, tel qu'il lui a été présenté, à hauteur de **2 197 k€** de ressources et de **2 732 k€** de dépenses.